

	<h1 data-bbox="627 190 1167 303">En bref...</h1> <p data-bbox="350 377 1441 433">SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : http://www.sntrs.fr</p>
---	---

Numéro 152 du 28 mars 2008

Communiqué du SNTRS-CGT

Le découpage des organismes de recherche?

Environ 200 personnes se sont rendues aux sièges du CNRS et de l'INSERM, à l'appel des organisations syndicales CGT, FSU, de SLR et de SLU à l'occasion des Conseils d'Administration des deux organismes.

Ils ont exprimé leurs inquiétudes face au risque de démembrlement du CNRS. Ils ont affirmé leur attachement au rôle que joue l'organisme pour assurer une cohérence nationale de la politique de recherche et de sa mise en œuvre. Ils ont confirmé leur attachement au statut de titulaire et se sont inquiétés du développement de la précarité des emplois générés par l'ANR et les mécanismes de recherche sur projets. Ils se sont inquiétés des conséquences pour les personnels de suppressions massives d'unités, notamment pour les ITA (mobilité contrainte, mises à disposition).

AU CNRS

L'empilement des structures ne peut aboutir qu'à des incohérences, à des rivalités entre institutions, à des lourdeurs bureaucratiques inutiles. Le rééquilibrage au profit des universités doit se faire en préservant cette cohérence, ce que le CNRS peut assurer. Le dépeçage du département SHS est inacceptable et fragilise les champs scientifiques qui ont été renforcés grâce au CNRS ces dernières années, au risque de les faire disparaître.

Le CNRS doit garder la maîtrise de ses unités et celle de ses personnels. Il doit continuer à recruter des chercheurs sur des emplois de fonctionnaires. Des mesures concrètes doivent être prises pour assurer l'amélioration des carrières et des rémunérations de tous, seule façon de rendre attractifs les métiers de la recherche. Il faut mettre fin à la précarité des débuts de carrière dans la recherche et l'enseignement supérieur. Les instances démocratiques doivent être étroitement associées à toute réflexion sur l'avenir de l'organisme. Les personnels doivent être consultés au travers des organisations qu'ils se sont donnés. La démocratie est plus que jamais nécessaire tant dans le processus d'élaboration des propositions relatives au système de recherche que pour tout ce qui concerne les personnels. C'est de cette réforme-là dont la recherche et ses personnels ont besoin.

A l'INSERM

Les organisations syndicales représentatives des personnels de l'INSERM avec le soutien de SLR ont fait part de la très forte inquiétude des personnels (100 personnes rassemblées lors du CA du 27 mars) devant cette marche forcée imposée par le gouvernement qui est une étape dans la volonté politique exprimée par le Président de la République que les organismes publics de recherche (CNRS, INSERM...) deviennent des agences de moyens et que les universités soient au centre du système de recherche (LRU).

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à refuser la partition du CNRS et de l'INSERM et à refuser les diktats de quelques mandarins qui veulent mettre la main sur des disciplines entières. Il les appelle à se mobiliser pour que soient préservées les missions de service public de recherche des EPST ainsi que les statuts de leurs personnels, seules garanties de maintien d'une recherche de qualité aussi bien fondamentale qu'appliquée.

Villejuif, le 28 mars 2008